

Conditions de vente des enchères publiques tenues le jeudi 23 mai 2024 à 14h00, à Cornaux

Conditions des enchères :

- Il s'agit de la vente de :
- 9 box en bois pour transport de matériel
- 1 lot de petit outillage mécanique très diversifié
- 1 lot de petit outillage en bois très diversifié
- 1 coque de bateau, couleur rouge
- 1 coque de bateau à voile, couleur bleu
- 1 motoculteur de marque Honda 2006
- 1 table de ping-pong
- 1 lot de rouleaux de films plastiques en matériaux spéciaux pour l'aéronautique
- 1 moto Buell XB9SX Light.City de couleur rouge année 2006
- 1 pied à coulisse de mesure grand taille
- 1 dirigeable de petite taille pour 1 personne (non monté)
- 2 nacelles individuelles
- 1 avion réplique Dufaux (en 2 parties, ailes et basse)

La vente aura lieu conformément à la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP).

Les lots seront adjugés **après trois criées** au plus offrant et dernier enchérisseur.

Les surenchères seront

		• <u>SURENCHERES MINIMALES</u>		
		•		
•				
•	Fr. 1.--		jusqu' à Fr.	50.--
•				
•	Fr. 5	de Fr. 50.--	à Fr.	100.—
•				
•	Fr. 10.--	de Fr. 100.--	à Fr.	1'000.--
•				
•	Fr. 100.--	au dessus de Fr. 1.000.--		

Le paiement au comptant est exigé (chèques et cartes de crédit non acceptés).

- Il ne sera délivré aucune garantie de la part de l'office des poursuites.
- Aucune réclamation ne pourra être prise en considération après la vente; en cas de contestation au moment de l'adjudication, l'objet sera immédiatement remis en vente
- Les amateurs sont priés de miser à haute voix et de donner leur nom après
- Les lots seront payés et enlevés à la fin de la vente. Pour l'avion un rendez-vous pourra être fixé ultérieurement.

OFFICE DES POURSUITES
2300 La Chaux-de-Fonds